

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
5^{EME} REGION MILITAIRE
HOPITAL MILITAIRE REGIONAL UNIVERSITAIRE
CDT ABDELAALI BENBAATOUCHE/ CONSTANTINE

AVIS DE MISE EN DEMEURE N° 02
AVANT RESILIATION

Conformément à la convention N° 39/2017 du 16/10/2017 portant sur la réalisation du matériel médical du bloc opératoire et de réanimation, conclue entre l'Hôpital Militaire Régional Universitaire Cdt Abdelaali Benbaatouche / Constantine et l'entreprise **EURL MALI PLUS**, sise au : 20 Boulevard Nezzar Kebaili - Alger.

Compte tenu du retard enregistré dans la livraison du matériel objet de la convention citée ci-dessus ;

L'entreprise **EURL MALI PLUS** est mise en demeure afin de respecter ses engagements contractuels.

Le cocontractant est tenu d'effectuer la livraison dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la date de publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), ou sur le site web du Ministère de la Défense Nationale.

Faute de quoi, des mesures correctives seront appliquées, conformément à la réglementation en vigueur.